



Le Centre jeunesse du  
Saguenay-Lac-Saint-Jean

## COMMUNIQUÉ

*COMMUNIQUÉ de la directrice de la protection de la jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean - Chibougamau dans le cadre du bilan annuel des DPJ du Québec*

### **Les 30 ans de la Loi sur la protection de la jeunesse *Des connaissances et des compétences au service des enfants***

Chicoutimi, le 15 juin 2009 – La loi sur la protection a maintenant trente ans. Comme partout au Québec, les intervenants du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont acquis de l'expertise, des connaissances et des compétences dont nos enfants bénéficient afin de leur offrir une réponse appropriée à leurs besoins tout en leur permettant de s'enraciner dans un milieu de vie, idéalement leur famille d'origine, où ils vont y trouver continuité et stabilité.

En septembre 2008, la direction de la protection de la jeunesse a reçu 4158 signalements qui concernaient 2571 enfants de notre région. Ces signalements proviennent de différentes sources, les milieux familiaux (21 %), les professionnels (14 %), le milieu scolaire (18 %), le milieu policier (14 %) et de la communauté (15 %). Cela reflète la conscientisation et la responsabilisation de la société face à la protection des enfants.

Après évaluation de la situation des enfants pour qui un signalement a été retenu, il a été constaté que 65 % d'entre eux vivaient une problématique de négligence, 1 % d'abandon, 10 % d'abus physiques, 4 % d'abus sexuels et 19 % des jeunes présentaient des troubles de comportement sérieux.

Des services de traitement leur ont été offerts ainsi qu'à leur famille, dispensés par les intervenants psychosociaux et de réadaptation du Centre jeunesse. Un travail de collaboration et de partenariat est souvent établi avec les Centres de santé et de services sociaux, les milieux scolaires, de garde et de services spécialisés et les organismes communautaires. Cela est le reflet tangible du fait que « la protection des jeunes, c'est l'affaire de tous! ».

Nous tenons de nouveau à remercier les parents, les familles, les intervenants, les professionnels, les familles d'accueil, les éducateurs, les bénévoles et toutes les personnes qui gravitent autour des enfants pour leur offrir les meilleures conditions pour bien grandir.

Le bilan de tous les DPJ du Québec peut être consulté toute l'année à l'adresse suivante : [www.acjq.qc.ca](http://www.acjq.qc.ca).

-30-

**Pour information :** Brigitte Savaria  
Agente d'information  
Centre jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean  
418 549-4853, poste 3116